

# Cornebarrieu Danse Assemblée Générale du 25 juin 2024

## Rapport moral

La saison qui vient de se terminer a continué sur la même dynamique que nous avons connu l'année dernière.

Ainsi, nous avons retrouvé la même énergie qu'avant covid avec un nombre d'adhérents qui atteint les 300.

Cette belle énergie nous a permis de constituer des groupes motivés dans les différents cours, que nos professeurs ont su faire progresser lors des cours hebdomadaires ou bien lors de stages.

De nouveaux partenariats avec des associations voisines nous ont permis d'élargir notre offre de soirées. En plus de ceux déjà mis en place avec les associations de Colomiers et de Mondonville, nous nous sommes rapprochés de l'association de danse de Tournefeuille. Ces partenariats permettent de profiter pleinement de la mise à disposition de salles adaptées à l'accueil d'orchestres, cela en échange des compétences et/ou du matériel dont dispose notre association.

Les recettes sont ainsi partagées sachant que l'objectif premier n'est pas de faire des bénéfices mais de dynamiser les associations en permettant à leurs adhérents de mettre en pratique leurs acquis en profitant d'orchestres renommés dans des lieux plus adaptés qu'au Foyer Municipal de Cornebarrieu.

Nous avons accueilli le groupe Electrochoc à Colomiers, Miss Brenda et Hanoï à l'Aria, Le groupe de Bernard SELAM à Tournefeuille, Good Evening à Mondonville et MemphisT à notre soirée de Gala du 22 juin 2024.

Autant l'année dernière, les 25 ans de l'association représentaient le moment phare de la saison, autant cette année il s'agit du voyage de 3 jours à Bonascre. 99 personnes ont participé à ce séjour festif qui fut une très belle réussite grâce à l'énergie de tous nos professeurs dans un lieu qui nous a pleinement donné satisfaction. Une réservation a été faite pour la saison prochaine dans ce même lieu pour le week-end du 1<sup>er</sup> mai.

Cette saison se termine également par le départ de Raphaël qui nous quitte après 15 ans de « bons et loyaux services ». Il poursuivra son activité en Touraine mais il reviendra nous proposer des stages de temps à autres pour notre plus grand plaisir.

Nous tenons à le remercier pour son engagement, sa fidélité et son professionnalisme.

Il sera remplacé par Pamela et Adrien qui reprendront ses cours en rock inter et avancé le jeudi.

## Les objectifs de la saison prochaine 2024/2025

- Ne pas augmenter les tarifs pour la dernière année, de façon à rester attractif tout en continuant à faire bénéficier les habitants de Cornebarrieu de 10% de remise.
- Optimiser la qualité des locaux mis à disposition par la Mairie en poursuivant l'installation des panneaux acoustiques dont les sept premiers installés, montrent leur efficacité.

Demander l'autorisation d'installer un container sur le parking pour y mettre notre matériel.

- Continuer de développer le partenariat avec des associations de communes voisines de Cornebarrieu de façon à mettre à profit les compétences et les salles adaptées. Outre les associations de Colomiers, Tournefeuille et Mondonville, un contact est pris avec celle de Grenade.  
Le foyer municipal est limité, il ne convient plus pour organiser des soirées conséquentes avec orchestre. Nous avons dû gérer un incident désagréable lors de notre dernière soirée.
- Proposer pour la deuxième fois un voyage sur 3 jours, à Ax les Thermes, avec une équipe de professeurs variée pour proposer des découvertes en plus des activités incontournables.
- Élargir l'offre de cours pour permettre de proposer 2 à 3 niveaux dans tous les types de danse, en utilisant notamment deux créneaux horaires supplémentaires au foyer municipal accordés par la mairie.
- Confirmer l'étoffement de l'équipe de professeurs et assurer le remplacement de Raphaël.
- Rajeunir la pyramide des âges, en continuant à attirer les plus jeunes vers des danses dynamiques et à la mode comme le reggaeton.
- Augmenter d'environ 30 le nombre d'adhérents pour stabiliser la santé financière de l'association avec en particulier les deux nouveaux créneaux du foyer.
- Renouvellement du conseil d'administration : compenser le départ d'un membre.